

RAPPORT DU CHAPELAIN PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

ST. VINCENT DE PAUL, 31 décembre 1874.

MESSIEURS,—Dans mon rapport pour cette partie de l'année dernière écoulée depuis l'ouverture de cette institution, je disais que dix-neuf détenus protestants transférés du pénitencier de Kingston avaient commencé à recevoir mes services de pasteur. Au commencement de l'année, il s'en trouvait encore sept de placés sous mes soins, dont quatre m'ont laissé pendant l'année, mais comme il y en a un qui, après avoir été libéré l'an dernier, a été ré-incarcéré cette année, il en reste quatre sur ce premier nombre de dix-neuf dans l'institution.

Le nombre des détenus cette année est comme suit :

Détenus au commencement de l'année.....	14
“ Admis pendant l'année.....	24
	—
	38
	—
“ libérés.....	5
“ graciés.....	1
“ transférés au chapelain catholique.....	2
“ transférés à Sherbrooke.....	2
	—
	10
	—
“ restant à la fin de l'année.....	28

Ces vingt-huit détenus sont des pays suivants :

Angleterre.....	7
Pays de Galles.....	1
Ecosse.....	3
Irlande.....	1
Province de Québec.....	8
Province d'Ontario.....	2
Ile du Prince-Edouard.....	1
Nouvelle-Ecosse.....	1
Etats-Unis.....	3
Allemagne.....	1

DURÉE DES SENTENCES.

Sept ans.....	2
Cinq ans.....	4
Trois ans.....	9
Deux ans.....	13

CROYANCES RELIGIEUSES.

Eglises d'Angleterre.....	15
Presbytériens.....	6
Méthodistes.....	5
Chrétiens de la seconde Venue.....	1
Congrégationalistes.....	1

Les exercices religieux ont lieu les dimanches au milieu de l'attention la plus marquée du plus profond recueillement et de la plus grande dévotion ; et on peut en dire autant pour les offices de la semaine. Ces exercices auront beaucoup plus de solennité, lorsque la chapelle possèdera un sanctuaire, un lutrin, une